

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE PATRICE MARTIN-LALANDE

**Député de Loir-et-Cher
Co-président du groupe d'études sur l'internet**

jeudi 8 juillet 2010

*

Patrice Martin-Lalande

souhaite la poursuite du travail du Groupe UMP sur l'éthique du numérique

Patrice Martin-Lalande, député de Loir-et-Cher, co-président du groupe d'études sur l'internet et rapporteur spécial du budget « médias », se réjouit du **succès de la démarche collective du Groupe UMP pour réfléchir, proposer et agir dans le domaine de l'éthique du numérique.**

Patrice Martin-Lalande a contribué aux **réflexions menées depuis l'automne 2009** dans le cadre du Groupe de travail sur l'éthique du numérique, mis en place par Jean-François Copé et animé par Hervé Mariton. Après avoir auditionné plus de 30 experts et praticiens du numérique, et analysé plus de 200 contributions postées sur le site www.ethique-du-numerique.fr, ce Groupe de travail a remis son **rapport début juin**, intitulé « *Vive internet! Liberté et règles dans le monde numérique* ». Les **trois objectifs prioritaires** sont:

1. d'abord, **la définition d'une économie générale de la régulation numérique** et une esquisse de la répartition des rôles entre les différents acteurs du numérique – des États aux internautes, en passant par l'Union européenne, les autorités de régulation nationales, les fournisseurs d'accès à internet et les éditeurs de services en ligne;
2. ensuite, **l'appel au volontarisme français et européen pour améliorer la gouvernance du numérique** à l'échelle communautaire et internationale;
3. enfin, **la prise de positions ciblées et la formulation de propositions** – pas nécessairement d'ordre législatif – sur les questions saillantes.

Patrice Martin-Lalande souhaite que cette démarche collective soit activement poursuivie dès les prochains mois:

1. en adoptant **la résolution prévue par le Groupe de travail sur les principes intangibles du droit** qui ont vocation à s'appliquer dans le monde « matériel » comme dans le monde « immatériel »;
2. en proposant **une résolution sur la neutralité de l'internet** à laquelle il va personnellement travailler;
3. et en saisissant toutes les occasions du calendrier parlementaire – à commencer par la transcription du « paquet télécom » à l'automne – pour permettre **l'adaptation de notre droit aux défis du numérique.**

*

**